NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201715 - Vallée de l'Arve

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201715

1.3 Appellation du site

Vallée de l'Arve

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

15/06/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 09/12/2016
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 21/02/2017

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034133373&dateTexte=

Explication(s) :

Extension du périmètre (avec consultations locales en 2013) et désignation au titre de la directive oiseaux.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,34825°

Latitude : 46,1112°

2.2 Superficie totale

757 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74018	ARENTHON
74021	ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME
74042	BONNEVILLE
74087	CONTAMINE-SUR-ARVE
74118	ETREMBIERES
74133	GAILLARD
74164	MARIGNIER
74169	MARNAZ
74185	MONNETIER-MORNEX
74197	NANGY
74220	REIGNIER-ESERY
74250	SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY
74262	SCIENTRIER

74278	THYEZ
74312	VOUGY

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0 *(0 %)*		P	D			
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0 *(0 %)*		P	D			
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		10 *(1,32 %)*		M	B	C	C	C
3220 *Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée*		1 *(0,13 %)*		P	D			
3230 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Myricaria germanica*		1 *(0,13 %)*		P	D			
3240 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos*		16 *(2,11 %)*		G	C	C	C	C
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0 *(0 %)*		P	D			
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		0 *(0 %)*		P	D			
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		13 *(1,72 %)*		G	C	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		0,16 *(0,02 %)*		G	D			
7240 *Formations pionnières alpines du Caricion bicoloris-atrofuscae*	X	4,5 *(0,59 %)*		M	D			
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	190 *(25,1 %)*		G	B	C	C	C
9160		104		G	C	C	B	B

Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli		*(13,74 %)*						

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	DD	D			
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	DD	D			
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	P	C	B	B	B
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	P	P	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	D			
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	P	DD	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	D			
M	1337	*Castor fiber*	p	30	60	p	C	M	C	A	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p	1	2	i	V	P	C	C	A	C
M	1361	*Lynx lynx*	p	1	1	i	P	P	D			
F	6147	*Telestes souffia*	p			i	P	P	C	B	B	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*				P					X	
A		*Alytes obstetricans*				P	X				X	
A		*Bufo bufo*				P					X	
A		*Rana temporaria*				P		X			X	
I		*Minois dryas*				P			X			
I		*Lopinga achine*				P	X				X	
I		*Cupido osiris*				P						X
I		*Colias palaeno*				P						X
I		*Calopteryx splendens*				P						X
I		*Coenagrion pulchellum*				P						X
I		*Erythromma najas*				P						X
I		*Erythromma viridulum*				P						X
I		*Lestes sponsa*				P						X
I		*Lestes viridis*				P						X

I		*Ophiogomphus cecilia*				P	X				X	
I		*Onychogomphus forcipatus*				P						X
I		*Libellula fulva*				P						X
I		*Sympetrum danae*				P						X
I		*Sympetrum sanguineum*				P						X
I		*Leucorrhinia albifrons*					X				X	
I		*Cordulia aenea*				P						X
I		*Somatochlora metallica*				P						X
I		*Somatochlora flavomaculata*				P						X
I		*Brachytron pratense*				P						X
I		*Aeshna mixta*				P						X
I		*Aeshna affinis*				P						X
I		*Aeshna isoceles*				P						X
I		*Erythromma lindenii*				P						X
M		*Eptesicus serotinus*				P	X				X	
M		*Tadarida teniotis*				P	X				X	
M		*Myotis brandtii*				P	X				X	
M		*Plecotus macrobullaris*				P	X				X	
P		*Potamogeton crispus*				P						X
P		*Potamogeton perfoliatus*				P						X
P		*Typha minima*				P					X	
P		*Utricularia minor*				P						X
R		*Emys orbicularis*				P	X				X	

R		*Anguis fragilis*				P					X	
R		*Lacerta agilis*				P	X				X	
R		*Lacerta viridis*				P	X					X
R		*Podarcis muralis*				P	X				X	
R		*Coronella austriaca*				P	X				X	
R		*Natrix maura*				P					X	
R		*Natrix natrix*				P					X	
R		*Vipera aspis*				P					X	
R		*Zamenis longissimus*				P					X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	2 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	29 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	2 %
N14 : Prairies ameliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	55 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

La vallée de l'Arve, marquée par l'histoire glaciaire, présente un profil en auge dans la partie médiane de son cours, des verrous et des champs d'inondation avec de nombreux bras se recoupant (zones d'expansion résiduelles). La zone actuellement proposée inclut les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)de "la moyenne vallée de l'Arve" et du "bois de la Vernaz et des îles d'Arve", et une partie de l'APPB du marais du Pont Neuf.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité :

Le régime de l'Arve est faiblement domestiqué et garantit le maintien de la plupart des formations visées par la directive "Habitats-Faune-Flore".

Ce site est majoritairement sous maîtrise foncière publique : SM3A (Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et ses abords) et DPF (domaine public fluvial), et dans une moindre mesure, les communes.
Les secteurs privés peuvent néanmoins être soumis à un fort morcellement, en particulier sur les communes d'Arthaz et Reignier-Esery.

4.2 Qualité et importance

La richesse écologique du site Natura 2000 est à mettre en lien avec la rivière et son caractère torrentiel. Cette dynamique façonne des peuplements pionniers spécifiques aux cours d'eau alpins comme les bancs à petite massette autant que des forêts alluviales à bois tendre ou à bois durs. Or depuis plusieurs décennies, voire plusieurs siècles, l'Arve et ses berges ont été remodelés dans le but de répondre aux enjeux du moment (endiguement pour protéger les biens et les personnes, exploitation des granulats...). La dynamique alluviale a ainsi régressé sur la vallée de l'Arve et, avec elle, les cortèges d'habitats et d'espèces associées. Néanmoins, si le site a parfois été malmené par le passé, via les extractions de matériaux ou le dépôt de décharge, la nature a, dans bien des zones, repris ses droits et abrite désormais une biodiversité importante. Les étangs issus des anciennes ballastières attirent notamment des espèces rares comme le Blongios nain. Si ces milieux ne sont, initialement, pas spécifiques à la vallée, ils jouent désormais un rôle important dans la conservation de ces espèces de plans d'eau dont les habitats tendent à disparaître avec l'artificialisation des sols, la disparition des zones humides

On retrouve quatre grands types d'habitats sur ce site :

- les forêts alluviales : elles sont directement dépendantes des inondations temporaires ou permanentes du site. Source de biodiversité, elles jouent également un rôle « tampon », constituant par exemple des écrans entre les activités humaines et les sites remarquables, créant ainsi les zones de quiétude nécessaires à la reproduction. Ces forêts abritent également des espèces d'intérêt communautaire comme le Milan noir qui y niche ou encore certaines espèces de chauves-souris. C'est également l'habitat du Castor qui a réussi sa recolonisation des bords d'Arve après avoir totalement disparu.
- les habitats dits « pionniers » : premiers à recoloniser les bancs de la rivière et ses berges après les crues, ces habitats sont constitués d'une flore particulière comme la petite Massette, la Myricaire ou encore certains saules arbustifs.
- les milieux « ouverts » qui présentent des caractéristiques très hétérogènes. Le site étant situé entre 390 et 480m d'altitude, les milieux ouverts ne sont pas apparus « naturellement », mais sont liés à l'activité humaine (en particulier l'agriculture). Certains sont particulièrement remarquables comme les coteaux secs d'Arthaz.
- les « ballastières » : ces étangs sont issus des activités d'extraction de matériaux, destinés en particulier au ballast des routes et autoroutes. Le site en abrite encore 35 qui se sont aujourd'hui « renaturées » toutes seules. D'autres ont été comblées par des décharges avec lesquelles il faut aujourd'hui composer, en particulier en vue de leur réhabilitation. Sur les ballastières encore en eau, le développement de la végétation, et en particulier des roselières, a permis l'arrivée d'oiseaux nicheurs typiques des étangs qui trouvent, dans ces nouveaux milieux, des zones de remplacement aux zones humides disparues. L'espèce la plus emblématique de ces milieux est le Blongios nain. Seule une quinzaine de couple de ce petit héron migrateur nichent sur l'ensemble du département. La vallée de l'Arve abrite, selon les années, 50 à 80% de ces oiseaux nicheurs.

Le site possède donc deux intérêts écologiques différents, l'un historique, l'autre consécutif à l'activité anthropique avec laquelle il faut composer.

Les habitats d'eaux douces 3130, 3140, 3260 et 3270 n'ont pu être cartographiés lors de l'inventaire de 2010, du fait notamment de leur difficulté d'accès (tapis immergés de characés...), mais ces habitats "mouvants" sont sans doute présents sur de très petites surfaces.

L'habitat 7230 "Tourbières basses alcalines" n'a pas été retrouvé sur le site lors des inventaires.

L'Ecaille chinée (espèce 6199) n'a pas été retrouvée lors de l'inventaire réalisée dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs du site. Mais elle n'a pas été recherchée, car cette espèce ne nécessite pas de mesures particulières de gestion. Cette espèce est probablement présente, car non rare en Haute-Savoie.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	E03	Décharges		I
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A04.02	Pâturage extensif		I
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		B
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%

4.5 Documentation

1. Etudes de référence sur le site Natura 2000 de l'Arve

- FRAPNA (2011) : diagnostic écologique du site Natura 2000 de l'Arve, 56 pages.
- RIVOLLET M. (2011) : Synthèse des connaissances sur les peuplements piscicoles d'intérêt communautaire du site de l'Arve, 20 pages.
- SM3A (2013) : Document d'objectifs du site Natura 2000 de l'Arve, février 2013, 133 pages (hors annexes).
- SM3A (2012) : Notice de présentation pour la proposition d'intégration de zones d'extension au site Natura 2000 de l'Arve, décembre 2012, 15 pages.

2. Etudes utilisées pour l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 « Vallée de l'Arve »

- CHASSERIAU C. (décembre 2011) : Evaluation des travaux de restauration réalisés en fin d'année 2008 sur le Nant de Sion aval. Comparaison des états des lieux réalisés avant travaux (2008) et un an après travaux (2010), rapport intermédiaire, Fédération de Haute-Savoie pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 59 pages.
- CSP-BD74, AAPPMA du Chablais Genevois (novembre 2005) : Aménagement d'Arthaz-Pont-Notre-Dame sur l'Arve : synthèse des suivis biologiques du dispositif de franchissement réalisé sur le barrage d'Arthaz, 13 pages.
- CSP-SD 74, AAPPMA du Chablais Genevois (janvier 2001) : Etat du peuplement piscicole de trois stations de l'Arve, situation de l'Ombre commun, 24 pages.
- HAHN J. (2005) : étude de faisabilité pour la réintroduction de la Cistude d'Europe en Haute-Savoie, rapport de stage DESS Gestion des zones humides et biodiversité, Université d'Angers, 44 pages.
- LPO 74 (2011) : Plan d'action Blongios nain : résultats de l'étude de 2011 et bilan du Plan d'Action 2009-2011, Etude commandée par le Conseil Général de Haute-Savoie, année 2011, 77 pages.
- MNHN : Cahiers d'habitats Natura 2000 « poissons ».
- MOUGIN P. (1914) : les torrents de la Savoie, Grenoble, 1914, 1252 pages.
- ONF (2006) : Life eau et forêt : synthèse des connaissances et propositions de gestion pour la forêt alluviale de l'Arve, janvier 2006, 44 pages.
- SEPIA Conseils (novembre 2010) : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Versant de l'Arve # Etat initial, rapport, 337 pages.
- SM3A (Mars 2010) : Bilan du premier contrat de rivière Arve, Module 1 : état des lieux environnemental, disponible auprès de Nicolas Le Méhauté au SM3A.
- VALLET (2002) : Etude d'aménagement de l'Arve et de ses berges du PK 16.3 au PK 6.7 : valorisation du milieu, rapport d'étude commandé par le SM3A, décembre 2002, 30 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
20	Autre terrain acquis (fondation, association, etc.)	%
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	12,9 %
50	Réserve de chasse et de faune sauvage	23,9 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Bois de la Vernaz et des îles d'Arve	+	5%
38	Moyenne vallée de l'Arve	+	6%
38	Marais du Pont neuf	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Dans la vallée de l'Arve, un site unique regroupe deux secteurs, inscrits depuis 2006, au réseau Natura 2000 : le marais de Reignier et la moyenne vallée de l'Arve (pour une superficie totale de 72ha).
Dès les premiers travaux du COPIL en 2010, ce site a révélé des imperfections de périmètre qui présente, entre autres, une délimitation trop restreinte en inadéquation avec les grandes unités écologiques des bords d'Arve. Le périmètre initial est calé sur des limites administratives sans suivre une logique écologique. Or, l'intérêt écologique principal du site étant lié à la présence de l'Arve et à ses milieux alluviaux, seule une gestion sur un linéaire de cours d'eau suffisamment important peut permettre de mener des actions efficaces pour maintenir et restaurer la dynamique de ces habitats d'intérêt communautaire spécifiques aux cours d'eau alpins.
Fort de ce constat, avec l'aide du SM3A, le COPIL a étudié les possibilités d'élargissement du site. Les études liées à l'élaboration du DOCOB ont porté sur environ 800 ha en bord d'Arve, depuis la commune de Marignier jusqu'à la frontière Suisse. En décembre 2012, un nouveau périmètre de 760ha a été proposé au Préfet, qui consulte les communes à ce sujet.
D'autre part, le site n'a été désigné qu'au titre de la directive habitats. Or le diagnostic écologique mené dans le cadre de l'élaboration du DOCOB a révélé qu'il existait un fort intérêt avifaunistique, lié en particulier à la présence de nombreuses ballastières qui se sont aujourd'hui renaturées. Aussi, une réflexion sur son classement au titre de la directive Oiseaux (en plus du classement existant au titre de la Directive Habitats) a également été engagée parallèlement à la révision du périmètre initial. Le présent DOCOB est donc rédigé sur les 760ha proposés à l'extension et tient compte des enjeux avifaunistiques et halieutiques.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords (SM3A)

Adresse : 300, chemin des prés moulins 74800 Saint-Pierre-en-Faucigny

Courriel : m.rivollet@ccfg.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201715
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548973/2013-document-d-objectifs-natura-2000-vallee-de-l-arve-fr8201715-fr8212032

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site « Vallée d'Arve » a été approuvé par le Comité de pilotage du 7 février 2013. Ce document a été rédigé en tenant compte de l'extension à près de 760 ha du site FR8201715 (proposé initialement sur une surface de 72 ha), ainsi que des enjeux avifaunistiques, ce site étant désormais proposé également au titre de la directive Oiseaux (site FR8212032).

A. OBJECTIFS ET MESURES DE CONSERVATION

Les mesures mises en #uvre doivent permettre de répondre aux objectifs suivants :
1. Dans les secteurs où cela est possible, favoriser et entretenir la dynamique alluviale :
Les secteurs plus particulièrement concernés par cet objectif sont les espaces de respiration de la rivière : espace « Borne-Pont de Bellecombe » et, dans une moindre mesure, la zone d'Anterne.
Cette dynamique étant le moteur nécessaire à la pérennisation de la majorité des milieux et espèces du site, elle a été classée en priorité 1.
Différentes actions sont envisagées : destruction de digues inutiles, non intervention, remobilisation de bancs déconnectés trop végétalisés, augmentation de certains niveaux d'eau

2. Conserver et améliorer la mosaïque des habitats aquatiques des ballastières
- Conserver, gérer et renforcer la forêt alluviale
* conservation des peuplements en bon état de conservation (par une non-intervention par exemple).
* gestion des peuplements alluviaux déstabilisés (par exemple en cas de plantations, manque de dynamique alluviale, sylviculture inadaptée
) pour essayer de rétablir un meilleur état de conservation.
* renforcement de la forêt alluviale lorsqu'elle n'est pas présente (exemple : plantation de ripisylve, modification des pratiques sylvicoles pour obtenir une forêt alluviale plutôt qu'une forêt banale de plaine
).
3. Préserver, entretenir, restaurer et favoriser les milieux ouverts
4. Développer et préserver les habitats des espèces d'oiseaux
5. Restaurer une zone humide dégradée et assurer son entretien
6. Éviter la dissémination des espèces invasives dans les actions entreprises et contrôler leur développement sur les habitats sensibles à leur présence.

B. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE GLOBAUX

- Améliorer les connaissances sur les espèces présentes
- Réaliser des études sur la restauration des milieux dégradés
- Mettre en #uvre des outils pour canaliser et réglementer la fréquentation
- Assurer la mise en oeuvre du DOCOB (document d'objectifs)
- Communiquer sur Natura 2000, les enjeux et les objectifs.

L'ensemble de ces objectifs ont été classés en priorité 2, afin de mettre en valeur l'objectif de dynamique alluviale, classé en priorité 1 (objectif moteur de l'ensemble des milieux et espèces liés à la rivière).

Le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) de l'Arve est en cours d'élaboration.